

Questions au Feuilleton

L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): En ce qui concerne la Commission d'assurance-chômage et le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, la réponse est la suivante: 1. a) Non. Il agit à titre de directeur de district, Division de la Main-d'œuvre, Bureau de district d'Ottawa. Sous l'orientation générale du directeur général adjoint (Main-d'œuvre) de la Région de l'Ontario, Main-d'œuvre Canada, ministère de la Main-d'œuvre et de l'immigration, il dirige les activités et les programmes des Centres de main-d'œuvre du Canada du district d'Ottawa, y compris le service de placement, de même que d'autres programmes de Main-d'œuvre Canada. b) Le 19 juillet 1976

2. Agent aux demandes de prestations (niveau 1), Sudbury, Du 27 juillet 1959 au 1^{er} avril 1960; Agent aux demandes de prestation (niveau 2), Sudbury, Du 1^{er} avril 1960 au 1^{er} juillet 1961; Agent aux demandes de prestations (niveau 3), Sudbury, Du 1^{er} juillet 1961 au 27 août 1962; Agent aux demandes de prestations (niveau 3), Sudbury, Du 27 août 1962 au 12 mars 1963; Agent aux demandes de prestations (niveau 4), Welland, Du 12 mars 1963 au 1^{er} février 1965; Agent à l'exécution de la Loi (PM-2), Cornwall, Du 1^{er} février 1965 au 5 août 1969; Agent du contrôle des prestations (PM-3), Bureau régional de Belleville, Du 5 août 1969 au 1^{er} juillet 1970; Superviseur de l'assurance (PM-3), Kingston, Du 1^{er} juillet 1970 au 1^{er} octobre 1970; Agent principal au contrôle des prestations (PM-4 intérimaire), Ottawa—Administration centrale, 1^{er} octobre 1970; Agent aux opérations (PM-5 intérimaire), Ottawa—Administration centrale, Du 1^{er} octobre 1970 au 14 juillet 1971; Agent aux opérations (PM-5), Ottawa—Administration centrale, Du 14 juillet 1971 au 13 septembre 1971; Directeur de district (PM-5), Ottawa—Bureau de district, Du 13 septembre 1971 au 27 mars 1972; Agent aux opérations (PM-5), Ottawa—Administration centrale, Du 27 mars 1972 au 1^{er} juillet 1972; Directeur régional intérimaire, Centre de paiement (PM-6 intérimaire), Montréal, Du 1^{er} juillet 1972 au 27 août 1973; Directeur régional du Centre de paiement (PM-6), Montréal, Du 27 août 1973 au 1^{er} avril 1975; Chef intérimaire des opérations de la zone métropolitaine (PM-7 intérimaire), Montréal, Du 1^{er} avril 1975 au 2 juillet 1975; Chef des opérations de la zone métropolitaine (PM-7), Montréal, Du 2 juillet 1975 au 19 juillet 1976; Directeur de district Main-d'œuvre et Immigration, District d'Ottawa, Du 19 juillet 1976 jusqu'à ce jour.

3. Oui, il travaille au 305, rue Rideau, Ottawa, à titre d'agent au Programme des langues officielles.

4. Oui. a) 4 semaines b) \$440

5. Oui. a) 8 semaines b) \$544

6. Oui. a) L'enquêteur et le directeur du district d'Ottawa; b) Directeur général de la CAC, Région de l'Ontario; c) Oui i) La date sera déterminée selon les formalités liées aux accusations et l'accessibilité des tribunaux; ii) M^{me} Janel Kingsley et M. Ronald Kingsley iii) Tous les deux seront accusés aux termes de l'alinéa 121.1(a) de la loi sur l'assurance-chômage. M^{me} Janel Kingsley pour avoir fait de fausses déclarations au sujet de sa disponibilité alors qu'elle se trouvait à l'extérieur du Canada; M. Ronald Kingsley pour avoir fait une fausse déclaration au sujet de sa disponibilité alors qu'il suivait des cours dans un établissement d'enseignement.

7. L'enquête se poursuit et la Commission n'est donc pas en mesure de fournir d'autres renseignements à l'heure actuelle.

[M. Cossitt.]

L'UTILISATION DES AVIONS DE L'ÉTAT

Question n° 2433—M. Cossitt:

Le ministre de l'Agriculture sait-il que la question n° 41, qui demandait le coût de trente-deux déplacements faits par lui-même et par des membres de sa famille à bord d'aéronefs gouvernementaux, est toujours sans réponse et le ministre prendra-t-il les dispositions nécessaires pour qu'on y réponde dans les plus brefs délais et, a) dans l'affirmative, quand peut-on s'attendre à recevoir la réponse, b) si le ministre n'a pas l'intention de prendre de telles mesures, quelles sont ses raisons?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Voir le commentaire n° 171 a) de Beauchesne.

L'UTILISATION DES AVIONS DE L'ÉTAT

Question n° 2434—M. Cossitt:

Le ministre des Transports sait-il que la question n° 1208 au sujet de l'utilisation d'un appareil Jet star du ministère des Transports par cinq femmes à l'aéroport de Saskatoon, est toujours sans réponse et le ministre prendra-t-il les dispositions nécessaires pour qu'on y réponde dans les plus brefs délais et, a) dans l'affirmative quand peut-on s'attendre à recevoir la réponse, b) si le ministre n'a pas l'intention de prendre de telles dispositions, quelles sont ses raisons?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Voir le commentaire n° 171a) de Beauchesne.

LES AVIONS DU GOUVERNEMENT

Question n° 2435—M. Cossitt:

1. Comme la réponse à la question n° 3240, posée lors de la première session du 30^e Parlement énumère trente-deux déplacements effectués par le ministre de l'Agriculture, dans des avions du gouvernement, en compagnie de son épouse et des membres de sa famille, combien de déplacements semblables ont été effectués depuis lors?

2. Quels étaient le lieu de départ et la destination pour chacun de ces déplacements?

3. Quel a été le coût total de chacun de ces déplacements et celui de l'ensemble de ces déplacements?

4. Quel est le nom de toutes les personnes à bord de chaque vol?

5. Quel type d'aéronef a été employé pour chacun de ces déplacements?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Voir la réponse aux questions nos 20 et 30 déposée aujourd'hui.

LES VERSEMENTS À M. FRANCISCO KRIPACZ OU À FRANCISCO LTD. POUR SERVICES À LA RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE

Question n° 2442—M. Cossitt:

1. Combien d'argent a été versé au total à M. Francisco Kripacz ou à la société Francisco Ltd., du 550 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal, à même les fonds publics, entre le 20 avril 1968 et la date de préparation de la réponse à cette question pour services rendus à la résidence officielle du Premier ministre, du 24, Promenade Sussex, ou à la résidence d'été du lac Harrington et quels sont, dans chaque cas, la nature exacte des services rendus et du travail exécuté et le prix demandé?

2. Entre le 20 avril 1968 et la date de préparation de la réponse à cette question, M. Kripacz ou la société Francisco Ltd. ont-ils rendu des services ou effectué du travail, etc. pour le Premier ministre à l'un quelconque des bureaux du gouvernement que lui-même, son personnel ou le Conseil privé occupent et, dans l'affirmative, quels sont, dans chaque cas, la nature exacte des services rendus et du travail effectué et le prix de ceux-ci?

3. Combien a coûté l'ensemble de ces services, du travail et autres?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Travaux publics): 1. Au cours de la période du 1^{er} avril 1971 au 2 mai 1977, un montant total de \$21,969 a été payé par le ministère des Travaux publics à M. Francisco Kripacz ou à la société Francisco Ltd. pour des services rendus à la résidence officielle du Premier ministre, au 24, promenade Sussex, ou à sa